

■ **Coffee & Ice Sàrl**, à 1337 Vallorbe, La Grande fin 19, c/o Sébastien Berger, CH-550-1053229-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 17 janvier 2008. But: l'exploitation et la création de points de ventes et d'établissements publics tels que bars-glaciers, bars à café, restaurants ou autres, l'achat, la fabrication, la commercialisation et la vente de glaces, chocolats, cafés, thés, sous toutes formes ainsi que de tous produits de biscuiterie, toutes pâtisseries et articles de confiserie et tous produits alimentaires en général (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires selon statuts. Selon déclaration des gérants du 17 janvier 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon convention du 17 janvier 2008: ustensiles de cuisine, de machines et d'installation d'exploitation ainsi que du mobilier pour CHF 199'105, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 179'105.- constituant une créance de l'apporteur contre la société, en contrepartie il est remis aux apporteurs une part de CHF 19'000 et une part de CHF 1'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Berger Marjorie, avec une part de CHF 1'000, et Berger Sébastien, président, avec une part de CHF 19'000, tous deux de Wattenwil, à Vallorbe. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Journal no 1289 du 30.01.2008
(04323828 / CH-550.1.053.229-5)